FICHE DE RENSEIGNEMENT PREALABLE A L'ORGANISATION D'UNE MANIFESTATION

Fiche à retourner à la Mairie de Jugon les lacs par courrier ou par courriel à mairie@jugonleslacs.bzh accompagnée de l'attestation d'assurance souscrite pour l'occasion. Fournir le cas échéant les autorisations établies par l'autorité compétente (Préfecture…).

La transmission de cette fiche ne vaut pas autorisation d'organisation par la commune.

Organisateur

Vous êtes un(e) : ☐ Association

☐ Autre : ……

Demandeur (personne morale ou physique) : ……

Nom de l'interlocuteur pour la manifestation : ……

Coordonnées (adresse) : ……

……

Tél. …… Mobile ……

Mail ……

Manifestation

Nature et description de la manifestation : ……

……

……

……

Date(s) / horaires : ……

Lieu(x) demandé(s) pour la manifestation (salles, gymnases, place publique…) : ……

……

……

Si besoin d'une salle, merci de compléter une demande de réservation de la salle souhaitée

Date(s) de mise à disposition des équipements souhaités : ……

Accès : ☐ libre ☐ payant

Effectif participants et bénévoles estimé : ……

Effectif public au maximum en simultané : ……

Autorisations

Utilisation du domaine public ***(*)*** : ☐ oui ☐ non

Afin d'établir les arrêtés municipaux, merci de préciser :

- dates et horaires exactes pour l'arrêté :

- voies concernées pour l'utilisation du domaine public :

- voies concernées pour l'interdiction de circulation et / ou stationnement :

- dispositions spécifiques à prévoir :

AUTRES

Restauration : ☐ non ☐ oui

Si barbecue, formulaire spécifique à remplir

Buvette ***(*)*** : ☐ non ☐ oui / 1ère catégorie (sans alcool) ☐ oui / 3e catégorie (vin, cidre, bière…)

Si oui faire une demande d'autorisation d'ouvrir un débit de boisson temporaire à la mairie mairie@jugonleslacs-cn.fr

Logistique / Besoins en matériel

Demande de prêt de matériel (estimation précise). *Toute demande de matériel devra faire l'objet d'un accord des services techniques pour être mis à disposition.*

Mobilier / Matériel				Structures évènementielles Joindre impérativement un plan d'implantation	
	Qté		Qté		
tables				Scène mobile couverte (Lamballe Terre et Mer)	
chaises					
bancs					
barrières					
barnums					
Bac OM					

Demande d'interventions spécifiques : ……

Autres matériels non listés : ……

Sécurité de la manifestation

Rappel : l'organisateur est tenu par la loi d'assurer la sécurité de la manifestation, des personnes présentes, et des locaux utilisés contre les risques d'incendie et de panique. Il doit également veiller à ne pas laisser entrer dans les établissements recevant du public (ERP) utilisés un nombre de personnes supérieur à la capacité de ces ERP, déterminée par la commission de sécurité départementale.

Communication (rubrique réservée aux associations)

Pour promouvoir votre événement (site internet et page facebook) merci d'envoyer le lien de votre évènement à publier par mail à la mairie communication@jugonleslacs.bzh

J'accepte que mes coordonnées téléphoniques, postales et mail soient utilisées par les services de la mairie de Jugon-les-Lacs pour toutes les démarches administratives me concernant : Oui ☐ Non ☐

Date Signature